BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 264

2B – HAUTE-CORSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Ventes et cessions

844 515 254 RCS Bastia.
BM SECOND HAND.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 99, Sant'Antonino, 20220 Sant'Antonino.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Annonce déposée au : Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia • N° RCS : 844 515 254 BASTIA • Dénomination : BM SECOND HAND • Forme juridique : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle • Capital : 10.000 EUROS • Adresse du siège social : 99 Sant'Antonino 20220 Sant'Antonino • Oppositions : Art. L236-24 et L236-26 du code de commerce • Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet de traité d'apport partiel d'actif d'une branche complète d'activité de son activité de vente de montre d'occasion. Société apporteuse : BM SECON HAND. Forme : SASU. Siège : 99 Sant'Antonino 20220 Sant'Antonino. Capital : 10.000 €. N°RCS : 844 515 254. Lieu d'immatriculation : BASTIA. Société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : FLAWLESS PARIS. Forme : SASU. Siège : 10 place Vendôme 75001 PARIS. Capital : 80.000 €. N° RCS : En cours de formation. Lieu d'immatriculation : PARIS. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la Société bénéficiaire est prévue : Actif de 1.478.583 € - passif de 398.586 €, soit un actif net arrondis de 1.080.000 €. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'apport des éléments d'actif et de passif composant la branche d'activité d'un montant global de 1.080.000 €, la Société bénéficiaire aura un capital d'un montant nominal de 80.000 € par émission de 80.000 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 euro. Montant prévu de la prime d'apport : 1.000.000 €. Date du projet traité de l'apport partiel d'actif : 23/04/2026. Les créanciers de la société apporteuse dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition dans les conditions et délais légaux au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA. Date et lieu du dépôt du projet au RCS pour la société apporteuse : 23/04/2026 (au greffe du tribunal de commerce de BASTIA..